

Newsletter n. 5 (janvier - mars 2007)

ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :

LE COMITE MIXTE DE COORDINATION (CMC) DE LA CONVENTION FRANCE-UNESCO a eu lieu le 8 mars 2007 à l'UNESCO.

Mme Françoise Rivière, sous-directeur général pour la Culture a introduit la réunion, avec M. Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial et M. Pierre Lanapats, Délégué permanent adjoint de la France auprès de l'UNESCO. La réunion a été présidée par M. Michel Clément, Directeur de l'architecture et du patrimoine (MCC).

L'arrivée d'un nouveau Ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, a été annoncée lors de la réunion : il s'agit de Mme Joëlle Bourgois, qui prendra ses fonctions dans les prochains mois.

A souligner l'engagement renouvelé des différents partenaires à poursuivre des actions de coopération de longue durée sur des thématiques communes, ainsi que la reconnaissance du rôle moteur et coordonnateur de la CFU par rapport aux collectivités territoriales françaises qui ont des coopérations en lien avec l'UNESCO. Dans ce sens il a été proposé d'intégrer, à partir de 2007, l' Association des villes et pays d'art et d'histoire & des villes à secteur sauvegardé (ANVPH) au Comité Mixte de Coordination en qualité d'association représentant les collectivités locales françaises.

Le CMC a été l'occasion d'annoncer les changements prévus en 2007 pour l'équipe de la CFU. M. Jim Williams, Secrétaire général de la CFU pour l'UNESCO, partira à la retraite au mois de mai. Son successeur n'a pas encore été désigné.

M. Christian Barillet, mis à disposition par le Ministère de l'Équipement comme chargé de mission auprès de la CFU, partira également à la retraite. Mme Fabienne Meyer, fonctionnaire du Ministère de l'Équipement, assurera sa succession au sein de l'équipe.

Le compte-rendu de la réunion sera bientôt téléchargeable sur la page Internet de la CFU.

* FLEUVE NIGER ET PATRIMOINE : PROJET EUROPEEN

Comme annoncé lors de la Newsletter n. 3 en juin 2006, l'UNESCO a déposé auprès de la Commission européenne une demande de cofinancement du projet « Fleuve Niger », dans le cadre du programme « facilité ACP-UE sur l'eau ».

En février 2007, le dossier de l'UNESCO a été retenu par la Commission européenne pour recevoir un cofinancement d'un montant d'environ 2 millions trois cent mille euros. Intitulé «Fleuve Niger (Mali) : Renforcer la gouvernance de l'eau à travers la mise en réseau des collectivités locales riveraines et l'appropriation des ressources culturelles », ce projet cible quatre sites pilotes (Bamako, Mopti, Ségou, Djenné) et sera mis en œuvre pour une durée de trois ans : 2007-2010. Il rassemble 7 partenaires maliens (Association des Municipalités du Mali (AMM), Partenariat National de l'Eau, Université de Bamako, commune urbaine de Ségou, commune urbaine de Mopti, commune urbaine de Djenné, assemblée régionale de Mopti), 8 partenaires français (Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Région Centre, Ville d'Angers, Communauté d'agglomération Angers-Loire-Métropole, Mission Val de Loire/Institut International Fleuve et patrimoine, Université de Tours, Université catholique de l'Ouest, Agence de l'Eau Loire Bretagne) et un partenaire international (Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Afin de préparer la mise en œuvre opérationnelle de ce projet, prévue pour juillet 2007, une mission se rendra au Mali du 11 au 21 avril. L'objectif est de rencontrer les autorités maliennes et les partenaires concernés et de discuter des modalités de mise en œuvre du

projet (identification des personnes ressources, implication de chaque organisation, calendrier d'exécution etc.).

Ce projet est un des axes d'action du programme « fleuve et patrimoine » de l'UNESCO. Plus de détails sur l'ensemble du programme, son avancement et ses partenaires sont disponibles à la page : <http://whc.unesco.org/fr/activites/23>

« VILLAGES OUBLIES » DU NORD DE LA SYRIE : SUIVI DU PROJET DE NOMINATION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Suite à la mission de lancement du projet en décembre 2006 (voir newsletters 3 et 4), le travail de récolte d'informations au niveau français et au niveau syrien a avancé, ainsi que les contacts avec tous les différents Ministères syriens partenaires potentiels du projet. Une mission de suivi a eu lieu les 18 et 19 mars 2007. Arianna Ardesi – chargée de mission CFU – et Jean-Luc Biscop, architecte et urbaniste de l'Etat (DAPA) et nouveau Directeur de la mission archéologique de Saint Syméon, se sont rendus à Damas pour rencontrer ensemble les responsables de la DGAM et pour présenter la synergie entre le projet de nomination des villages oubliés sur la Liste du patrimoine mondial et la reprise des fouilles à Saint Syméon par l'équipe française. L'objectif était également de rencontrer l'équipe syrienne et de faire le point sur l'état d'avancement du dossier.

La mission a rencontré les représentants des autorités nationales, en particulier M. le Ministre de la Culture et M. le Ministre du Tourisme. Les autorités nationales syriennes ont exprimé leur intérêt pour le projet ; néanmoins une certaine crainte des conséquences négatives qu'une inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial pourrait avoir sur le développement économique de la région est à signaler. En complémentarité du travail technique, une mission de sensibilisation politique semble indispensable, en particulier à l'attention des deux gouverneurs impliqués dans le projet (Idleb / Alep).

BEJAÏA, ALGERIE : ASSISTANCE A LA CREATION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SITE

Dans le cadre du projet d'assistance pour l'établissement d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de Béjaïa, engagé par la CFU en 2003, et suite au changement de municipalité en 2006, l'UNESCO a répondu à la requête de la ville de Bejaïa pour la poursuite du travail.

M. Bernard Wagon, architecte spécialiste des secteurs sauvegardés et M. Kamel Bazizi, architecte, coordinateur du projet au niveau local, accompagnés par M. Mohamed Ould Khattar, expert du programme culture au bureau régional de Rabat, se sont rendus en Algérie du 11 au 15 mars 2007.

La mission a permis de rencontrer les partenaires au niveau central et local, et notamment M. le Directeur du patrimoine au Ministère de la Culture, maître d'ouvrage institutionnel de l'établissement des secteurs sauvegardés en Algérie.

Au moment où l'Algérie, dotée d'une loi très détaillée sur les secteurs sauvegardés, se confronte à la rédaction des plans de sauvegarde et de mise en valeur et à leur application, le cas de Bejaïa constitue un laboratoire intéressant : il s'agit en effet d'un site complexe, avec la coexistence de trois types de tissus urbain à traiter (traditionnel, ottoman et colonial) et différents problèmes à résoudre (implantation de la ville dans un site naturel à préserver, accroissement de la population...). Une mission à Alger pour présenter les résultats d'une première analyse du cas de Bejaïa et en discuter avec les responsables du Ministère de la Culture est prévue dans les prochains mois.

BENARES, INDE : CREATION D'UNE MAISON DU FLEUVE

A l'initiative du bureau de l'UNESCO de New Dehli, une rencontre a été organisée du 10 au 14 février 2007 entre la ville de Bénarès, l'INTACH (réseau national pour la conservation du patrimoine artistique et culturel de l'Inde), la Maison du fleuve Rhône de Givors et les habitants de la ville.

L'objectif de cette rencontre était de discuter de la possibilité d'une candidature de Bénarès sur la Liste du patrimoine mondial et de la mise en place d'une maison du fleuve, lieu de réflexion et de sensibilisation au patrimoine et aux relations des populations avec leur fleuve. Mme Isabelle Longuet, secrétaire générale de la CFU pour la France a participé à la rencontre.

Si une réflexion plus approfondie doit être menée sur l'éventuelle candidature de la ville sur la Liste du patrimoine mondial, le principe de création de la maison du fleuve a d'ores et déjà été

acté. S'inscrivant pleinement dans la thématique « fleuve et patrimoine », la CFU soutient ce projet et organisera une visite du maire de Bénarès en France en septembre prochain.

MISSIONS ET REUNIONS A VENIR :

RIGA, LETTONIE : SEMINAIRE SUR LA CONSERVATION URBAINE (15-17 AVRIL 2007)

Le centre historique de Riga a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 pour ses qualités urbaines et architecturales.

En réponse aux autorités lettones (Inspection d'Etat pour le patrimoine) et à la demande du Centre du patrimoine mondial d'identifier un expert pour représenter le Centre du patrimoine à l'occasion d'un séminaire technique sur les enjeux de la conservation urbaine, Monsieur Jean-Marie Vincent, Conservateur général honoraire du patrimoine, se rendra en mission à Riga du 15 au 17 avril pour participer à ce séminaire. Il sera accompagné de Junaid Sorosh (Unité Europe, Centre du patrimoine mondial) et de Marie-Noël Tournoux pour la Convention France-UNESCO.

Cette mission d'avril sera également l'occasion de poursuivre les discussions sur le projet de mener une action concertée dans les trois villes des Pays Baltes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial (Tallin, Vilnius, Riga) et sur un séminaire prévu en juin par la Ville de Riga en coopération avec la Ville de Lyon.

ST. LOUIS DU SENEGAL : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE.

Le site de Saint-Louis du Sénégal a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000. Le centre historique de la ville situé sur l'île de Saint-Louis est relié à la terre par le pont Faidherbe, axe principal de communication et élément remarquable du patrimoine du site, classé dès 1973 sur la liste des Monuments Historiques du Sénégal.

A l'occasion de sa visite en février 2005, le Président de la République française, s'est engagé auprès des autorités sénégalaises à restaurer le pont Faidherbe. L'Agence Française de Développement, a été missionnée pour mettre en œuvre cette campagne de restauration.

Le projet prévoit une intervention lourde et la reprise totale de plusieurs travées. Afin d'assurer une prise en compte du caractère patrimonial du pont et de se doter d'une base documentaire la plus exhaustive possible, la CFU finance une campagne de prises de vues numériques, destinés à établir un état des lieux du Pont Faidherbe avant travaux et des rives du fleuve Sénégal à Saint-Louis. Cette campagne est prévue pour le mois de avril /mai 2007 et s'inscrit dans le cadre des activités de valorisation du patrimoine de Saint-Louis du Sénégal.

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : <http://whc.unesco.org/fr/cfu/>

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : a.ardesi@unesco.org